

Administration Communale de Hesperange

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/12 du 24 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/12-1.1	Howald, rue Bartholmy – déménagement le 24.03.2025
2025/12-1.2	Alzingen, rue Paul Reuter – travaux de grutage le 24.03.2025
2025/12-1.3	Howald, boulevard des Scillas – travaux d'infrastructures du 24.03.2025 au 25.07.2025
2025/12-1.4	Howald, boulevard des Scillas – travaux de terrassement du 24.03.2025 au 31.12.2025
2025/12-1.5	Alzingen, rue Nicolas Wester – travaux de construction du 24.03.2025 au 23.12.2025
2025/12-1.6	Hesperange, rue op Barken – travaux de grutage le 25.03.2025
2025/12-1.7	Itzig, rue de Hesperange – travaux d'infrastructure du 24.03.2025 au 04.04.2025
2025/12-1.8	Alzingen, rue Pierre Flammang – travaux de raccordement du 07.04.2025 au 18.04.2025
2025/12-1.9	Howald, route de Thionville – raccordement fibre optique du 26.03.2025 au 18.04.2025
2025/12-1.10	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de raccordement (fibre optique) du 31.03.2025 au 04.04.2025
2025/12-1.11	Alzingen, rue Nic Pauly – travaux de raccordement (gaz) du 25.03.2025 au 04.04.2025
2025/12-1.12	Itzig, rue des Champs – travaux de réfection (asphalte chaussée) le 01.04.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 24 mars 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,

Le bourgmestre,

474, route de Thionville, L-5886 Hesperange Adresse postale : B.P. 10, L-5801 Hesperange Tél.: 36 08 08-1 www.hesperange.lu